



Comité consultatif sur l'accessibilité

Procès-verbal 9

Le mardi 15 septembre 2019

18:30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier ouest

La participation à la réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par le projet de loi 187, soit la *Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités*.

- Nota :
1. *Veillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 2. *Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents :

Président: Phillip B. Turcotte
Vice-présidente: Melanie Benard
Membres: Jo-Anne Bryan, Ana Maria Cruz-Valderrama, Murray Gallant, Roy Hanes, Vania Karam, Jennie St-Martin et Brian Wade
Membres de réserve Holly Ellingwood

Absents :

Membres: Kathleen Forestell, Don Patterson et conseiller Matt Luloff (member non-votant)

Autres:

Conseiller Shawn Menard, quartier Glebe (17)

Melanie Boyer, bureau du conseiller Menard
Luc Marineau, directeur, Conception et construction municipal, Planification, infrastructure et développement économique
Richard Holder, directeur, Programme construction du rail, services des transports
Rich Piloseno, gestionnaire de projet, services des transports
Kathleen Wilker, gestionnaire de projet, services des transports
Chris Gillcash, Coordonnateur, Services de soutien aux activités, services des transports
Tyler Cox, gestionnaire, Services législatifs, Bureau du greffier municipal (BGM)
Megan Richards, spécialiste, Accessibilité municipale, BGM
Arda Erturk, Co-fondateur, Roll Technologies Inc.
Jonathan Hopkins, Lime E-Scooters
Chris Schafer, Lime E-Scooters
Eric Pelot, Coordonnateur, (BGM)
Carole Legault, Coordonnatrice, (BGM)

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbal 8 - le 16 juin 2020

CONFIRMÉ

SERVICES DU TRANSPORT EN COMMUN

1. PROJET PILOTE RELATIFS AUX TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité commente comme il se doit.

Kathleen Wilker, agente de projet, Direction générale des transports, Arda Erturk, cofondateur, Roll Technologies Inc., et Jonathan Hopkins et Chris Schafer, Lime E-Scooters, sont présents pour répondre aux questions des membres du Comité consultatif sur l'accessibilité.

M^{me} Wilker prononce un mot d'ouverture et présente les statistiques compilées depuis le lancement du projet pilote de trottinettes électriques, et chacun des représentants, les services de leur entreprise.

Les questions et les commentaires portent notamment sur ce qui suit :

- Les statistiques potentiellement irréalistes, étant donné que le projet pilote a commencé pendant la pandémie;
- La transmission de l'information sur l'utilisation de la sonnette des trottinettes électriques;
- La résolution des plaintes et les sanctions pour les récidives;
- La planification à long terme et l'intention d'ajouter des trottinettes.

Au terme de la discussion, le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

2. L'ÉTAPE 2 DU PROJET DE TRAIN LÉGER: MISE A JOUR DES ÉLÉMENTS D'ACCESSIBILITÉ

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité prenne connaissance de la

présentation et la commente comme il se doit.

Richard Holder, gestionnaire, Direction des infrastructures ferroviaires, Direction générale des transports, et Rich Piloseno, gestionnaire de projet, Capital Transit, Direction générale des transports, donnent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Brent Manuel, un résident, aborde les sujets suivants : les postes de désinfection des mains à la station Fallowfield, l'interprétation gestuelle aux kiosques de service à la clientèle et les groupes sur l'accessibilité consultés aux Étapes 1 et 2 du projet de train léger (le cas échéant).

Les questions et les commentaires portent sur le nombre de toilettes accessibles et la possibilité qu'elles soient non genrées, l'emplacement des escaliers roulants et des portillons, et les repères tactiles. Le Comité demande aussi d'être consulté dans l'attribution d'un nom aux stations.

Au terme des discussions, le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

3. UNITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ MUNICIPALE - MISE-À-JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit les mise-à-jour à titre d'information.

Megan Richards, spécialiste de l'accessibilité municipale par intérim, fait une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal, portant sur les points suivants :

- Santé publique Ottawa et les répercussions sociales de la COVID-19;

- Le Groupe de travail sur les besoins humains de la Direction générale des services sociaux et communautaires;
- Le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance;
- Les loisirs inclusifs.

M^{me} Richards répond aux questions des membres sur le nombre de logements accessibles et les plaintes (en général) reçues par les réseaux sociaux. Les commentaires des membres portent sur le besoin d'ajouter des toilettes portatives accessibles et des postes de lavage des mains, et la suggestion de fournir davantage de statistiques sur la COVID-19 dans les centres de soins de longue durée.

Le Comité remercie M^{me} Richards pour les renseignements et PREND ACTE de ce point d'information.

4. GROUPES DE TRAVAIL - MISE-À-JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit les mise-à-jour à titre d'information.

Le président P. B. Turcotte fait un court compte rendu à propos du groupe de travail sur le système de réservation en ligne des services de transport en commun.

Le Comité PREND ACTE de ce compte rendu.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le président Turcotte présente les deux demandes de renseignements suivantes :

Demande de renseignements sur le Rapport de mise à jour sur le Règlement municipal sur la gestion des logements locatifs et l'Étude sur les logements locatifs

Lors de la réunion du 20 août 2020 du Comité des services communautaires et de protection, le personnel a présenté un rapport intitulé « Rapport de mise à jour sur le Règlement municipal sur la gestion des logements locatifs et l'Étude sur les logements locatifs ».

1. Malgré la description de plusieurs propositions liées aux handicaps qui ont trait à la planification de l'entretien des immobilisations et aux mesures d'adaptation des locataires en fonction de leur handicap, on indique néanmoins dans le rapport qu'aucune répercussion sur le plan de l'accessibilité ne découle des recommandations formulées dans le présent rapport. Comment le personnel en est-il arrivé à cette conclusion?

2. On proposait également dans le même rapport d'utiliser l'expression « besoins spéciaux » pour désigner les logements qui ont bénéficié des mesures d'adaptation en fonction d'un handicap. Comment le personnel en est-il venu à la conclusion qu'il serait acceptable d'utiliser l'expression « besoins spéciaux » en ce qui concerne les handicaps et l'accessibilité?

Répercussions sur l'accessibilité dans les rapports du personnel

Le modèle standard pour les rapports du personnel aux comités permanents et au Conseil comprend le sous-titre « RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ ».

1. Quelle analyse ou quel processus le personnel doit-il entreprendre pour remplir cette section des rapports?

2. Dans quelles circonstances serait-il approprié pour le personnel d'indiquer qu'aucune répercussion sur l'accessibilité ne découle d'un rapport ou d'une recommandation en particulier?

AUTRES QUESTIONS

PONT DE LA RUE BANK SUR LE CANAL RIDEAU

MOTION n° AAC 2020 1/9

Motion de la vice-présidente M. Benard

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité approuve l'ajout du point suivant à l'ordre du jour de la présente réunion, conformément au paragraphe 20(3) du Règlement de procédure pour les comités consultatifs :

« Pont de la rue Bank sur le canal Rideau »

ADOPTÉE

Le président Turcotte prononce un mot d'ouverture et explique que ce rapport a été examiné à la réunion du 2 septembre 2020 du Comité des transports, et qu'une motion a été adoptée à propos de la consultation du Comité consultatif sur l'accessibilité et d'autres groupes de personnes handicapées sur les pratiques exemplaires dans la conception de sentiers polyvalents sûrs et accessibles pour les personnes handicapées et les personnes âgées.

Le conseiller S. Menard remercie les membres d'avoir ajouté ce point à l'ordre du jour et décrit les modifications proposées pour le pont de la rue Bank sur le canal Rideau. Luc Marineau, gestionnaire, Construction et Design, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, est lui aussi présent pour répondre aux questions.

Les questions et les commentaires portent sur les problèmes entourant la circulation des piétons et des autobus après la COVID-19, la hauteur des trottoirs, la pente et l'inclinaison du pont et l'aménagement d'une voie pour séparer les piétons des cyclistes et des usagers de scooters électriques.

Au terme de la discussion, le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Comité ajourne la séance à 21 h 46.

Signer par
Carole Legault

Signer par
Phillip B. Turcotte

Coordonnatrice du comité

Président